

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
 { six mois 14 : :
 { un an 25 : :

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abrevoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, 90, rue de la Barque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 24 DÉCEMBRE 1868.

Bulletin politique.

Par décret impérial que publie le *Moniteur* du 23, M. Troplong est nommé président du Sénat pour l'année 1869. Un autre décret nomme : premier vice-président, M. Boudet, vice-présidents : le maréchal Baraguay d'Hilliers, le maréchal Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, de Royer et Delangle.

Les dernières dépêches de Constantinople démentent positivement l'expulsion des grecs habitant la Roumanie et la Serbie. On parle à Berlin d'un projet de conférence en vue de régler amiablement le différend turco-grec.

Suivant un journal de Vienne, cette proposition aurait chance d'être adoptée par les puissances médiatrices. L'initiative viendrait de la Russie; la Prusse y adhérerait, ainsi que, sous certaines réserves, l'Autriche et l'Italie. Quant aux puissances occidentales, on n'aurait encore aucune information positive. Toutefois, un journal anglais, le *Morning Post*, croit pouvoir annoncer que la France et l'Angleterre se rallieront à toute combinaison de nature à empêcher une lutte armée.

Les escadres autrichienne et italienne sont parties pour les eaux helléniques où croisent déjà les escadres française, anglaise et russe. On sait que la mission de ces flottilles consiste à protéger, en cas de besoin, la sécurité des résidents étrangers des diverses nationalités.

On lit dans l'*Univers* :

« Nous apprenons que 3,000 chrétiens viennent d'être martyrisés en Corée. Trois néophytes seuls ont apostasié. Il n'y a plus un prêtre dans le pays. Malgré les ordres rigoureux du gouvernement, quelques hommes dévoués ont franchi la mer Jaune sur une petite embarcation, et sont allés demander à Chang-Hai des missionnaires. »

J. REBOUX.

PÉTITION

Des habitants du département du Nord en faveur de la liberté de l'enseignement supérieur.

Messieurs les Sénateurs,

Nous soussignés, habitants du département du Nord, pleins de confiance en votre sagesse et votre impartiale équité, venons vous prier de prendre en sérieuse considération le vœu que nous formons pour la liberté de l'enseignement supérieur.

Cette liberté découle logiquement et nécessairement de celles que nous possédons déjà; elle répond à l'esprit de nos institutions et de notre temps. Nous demandons qu'elle remplace le monopole actuel, qu'elle soit mise en harmonie avec le principe d'une égalité vraie, avec les intérêts et les exigences d'un gouvernement fort et sage libéral.

Etablie dans les limites du droit commun, exercée dans la soumission et le respect aux mêmes lois, la liberté que nous réclamons serait un immense bienfait pour la science d'abord, pour la famille, pour la religion, pour la société tout entière.

Aussi ne pas la revendiquer serait à nos yeux non-seulement sacrifier notre droit, mais encore trahir notre devoir.

Nous adressons ce pressant appel à votre haute raison et à votre patriotisme éclairé. — Persuadés, Messieurs les Sénateurs, que vous accueillerez favorablement notre demande.

Nous avons l'honneur, etc.

Toute idée véritablement juste et libérale trouve toujours à Roubaix un appui

sympathique. Nous sommes donc convaincu que la pétition dont on vient de lire le texte recevra le meilleur accueil de nos concitoyens qui voudront, tout en demeurant dans la légalité, aider au rétablissement d'une liberté si précieuse pour l'avenir des jeunes générations.

J. REBOUX.

Erratum. — A la quatrième ligne de la première colonne de la deuxième page de notre dernier numéro, au lieu de la *majorité*, prière de lire la *vérité*.

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Mardi, 22 décembre.

On a beaucoup exagéré l'importance de l'incident qui s'est produit entre la Russie et la France, à propos des affaires de Grèce; il n'a jamais eu la gravité que lui a attribuée la dépêche publiée par l'*Indépendance belge*, et le gouvernement français n'a pas été mis en demeure d'expliquer la conduite de M. Bourée, son représentant à Constantinople. Ce qui est hors de doute, c'est que la France et l'Autriche ont agi d'accord en toute cette affaire et que la Russie a été étonnée de rencontrer de la part de la Turquie une énergie de résistance qui lui a paru nouvelle et qu'elle a naturellement attribuée aux conseils de l'Autriche et de la France. Jusqu'à preuve du contraire, nous persisterons à croire qu'une guerre européenne ne peut sortir en ce moment de la querelle entre la Turquie et la Grèce. C'est aujourd'hui, dit-on, que doit être expédiée la circulaire de M. de la Valette aux agents diplomatiques de la France pour leur faire connaître l'interprétation qu'eux-mêmes doivent donner aux cabinets étrangers des modifications ministérielles récentes.

Sans doute les journaux anglais prouvent leur ignorance du jeu de nos institutions quand ils comparent les changements de cabinet qui viennent de s'accomplir en France, et quand ils formulent cette idée que le gouvernement français a voulu mettre sa politique au niveau de celle de l'Angleterre; leur erreur est complète; mais il est certain qu'un changement de ministres chez nous n'est pas simplement un changement de personnes. On est donc très-désireux de connaître le premier acte de M. de la Valette, et l'on pense que le *Moniteur* nous le fera connaître sans attendre qu'il nous soit ré-

vélé par l'indiscrétion de quelque feuille étrangère.

La même curiosité est éveillée au sujet de l'attitude de M. de Forcade la Roquette, car il est évident que c'est lui qui va être chargé de préparer et de faire les élections; et nous devons penser qu'il sera en tous points d'accord avec M. Rouher.

On se demande donc quel est le système qui l'emportera; les candidatures officielles seront-elles maintenues et appuyées énergiquement par tous les efforts de l'administration? L'administration exigera-t-elle des candidats des gages de dévouement et des engagements; ou bien est-elle disposée à ne pas écarter et à ne pas combattre les candidats qui, tout en demandant le maintien de l'Empire et de la dynastie, réclament avec persévérance le droit de contrôle sur tous les actes du pouvoir et, au besoin, combattent certains projets de loi? J'entends dire que M. Rouher serait le défenseur le plus convaincu du principe des candidatures officielles et de l'intervention active de l'administration dans la lutte électorale. Nous verrons bien; au surplus nous aurons souvent à revenir sur cette question.

Le changement de cabinet, a-t-on dit, a eu pour principale cause la nécessité d'assurer l'unité de direction des affaires. Cette appréciation serait évidemment très-juste si l'on doit accepter pour authentique ce passage de la lettre que l'Empereur aurait adressée à M. Pinard, à qui elle aurait été portée par le général Fleury:

«... Une mauvaise interprétation d'une décision prise en conseil, malgré tout le zèle que vous avez déployé, m'oblige à devancer vos désirs et à accepter votre démission. »

Si ce fragment de lettre est authentique, ce qui me semble bien douteux, la retraite de M. Pinard serait une véritable disgrâce; et nous saurons peut-être plus tard à quelle décision du Conseil il est fait allusion.

Les manifestations du 3 décembre n'auraient qu'à l'envoi de six personnes devant la police correctionnelle. On a fait à ce propos cette remarque malicieuse que M. Pinard avait fait d'énormes préparatifs contre un complot qui n'a pas éclaté, tandis qu'il restait désarmé devant un autre complot qui se tramait contre lui et qui l'a renversé.

Quelques journaux ont depuis deux ou trois jours parlé d'une amnistie qui pourrait être accordée à la presse, et effacer d'un trait de plume tous les procès encore pendants au sujet de l'affaire Baudin. Une amnistie est évidemment un acte contre lequel on ne saurait s'élever, puisque c'est

une mesure de conciliation; mais nous ne croyons pas que ce soit autre chose qu'un ballon d'essai lancé par un ou deux écrivains. D'abord il n'entre pas dans les habitudes du gouvernement de s'accorder qu'une amnistie applicable à certaine catégorie de délits; puis nous pensons qu'il y a dans ce débat une question de droit engagée et qu'il est bon qu'elle reçoive une solution judiciaire. En outre on dit que l'amnistie générale que doit décréter l'Empereur sera réservée pour fêter l'anniversaire séculaire de Napoléon, le 15 août 1869.

M. Gregory Ganesco vient d'être élu conseiller général pour le canton de Montmorency dont la vallée est célèbre par ses ânes et ses cerises. On dit que cette élection sera attaquée et que l'on fera valoir contre elle plusieurs cas de nullité. Quand on sait que Grégory Ganesco a conquis ses électeurs avec force tasses de café et petits verres, on est tout disposé à s'attrister; mais il ne faut pas s'imaginer que le suffrage universel est infailible; il sait réparer parfois ses erreurs; et il n'est pas sûr qu'à un autre scrutin il se montre favorable pour ce singulier personnage qui fut un jour chassé du sol français par M. de Persigny, et sur le compte duquel nous préférons nous taire parce que nous aurions trop de choses à dire.

Il ne paraît pas que l'*Avenir national* doive interrompre sa publication au 1er janvier, car il invite ses abonnés à renouveler le plus tôt possible leur abonnement expirant le 31 décembre.

M. Théophile Gautier fils, qui était sous-préfet à Ambert, vient d'être nommé chef de bureau à la direction de la presse au ministère de l'intérieur.

L'*Union* ouvre une souscription nationale à l'effet d'élever un monument à Berryer.

On dit que la candidature de Marseille aurait déjà été offerte à M. de Falloux par une fraction du parti de l'*Union libérale* qui ne veut pas du marquis de Sauvaine-Barthélemy. Il paraît se confirmer que le gouvernement ajournera les élections partielles.

Voici un moyen qui pourrait bien être excellent de donner un peu plus de calme aux réunions publiques; il a déjà été employé deux fois et non sans succès à la salle Molière et à la Redoute; il consiste simplement à prier chaque personne qui entre dans le lieu de la réunion à payer une cotisation non tarifée, du reste, pour la location de la salle. Ceux qui auront payé pour entendre seront peut-être mieux disposés à écouter.

Post scriptum. — La circulaire de M. de

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 25 DÉCEMBRE 1868.

— 3 —

LE TESTAMENT DE MA TANTE

Suite — Voir le Journal de Roubaix du 23 Décembre.

Agathe m'offrit, de me faire visiter la maison, ce que j'acceptai, et le jardin, ce que je crus devoir remettre à un jour moins froid. Le voyage, les larmes, m'avaient rendu grelottant, je préférai rentrer au salon derrière ma cousine. On ne s'occupa plus de moi. Assise humblement sur une chaise basse, j'écoutais la conversation de ma tante et de M. Gohin. Il s'agissait de la cherté croissante des vivres et de la rareté des loyers, ce qui ne tarda pas à me paraître monotone. Le jour tombait, le feu ne jetait plus qu'une lueur intermittente, qui faisait jaillir de l'ombre des formes fantastiques. La conversation languissait : une somnolence douloureuse m'enveloppait peu à peu.

Le souvenir de mon père, dont personne ne parlait, que personne ne semblait regretter, me revint avec angoisse. Je fermai mes yeux gros de larmes et pleurai tout bas.

— Qu'est cela ? On pleure, dit tout à coup ma tante en rapprochant deux tisons qui jettèrent un vif éclat.

Elle me vit et fronça ses sourcils d'un blond si pâle qu'ils semblaient blancs.

— Venez ici, Nicette. Pourquoi pleurez-vous ?

— Je pense à mon père... balbutiai-je.

— Ah ! votre père ! répéta-t-elle sans que la plus légère nuance de sensibilité se fit voir dans sa voix, votre père !... ma chère enfant, vous aviez raison de l'aimer, il vous aimait beaucoup; mais après une vie mal employée, sachez-le, il est mort... C'est un malheur que nous ne pouvons atténuer en rien, que je sache. Il faut donc être raisonnable, ne pas vous fatiguer et ne pas nous attrister de vos pleurs.

Et comme je ne pus retenir un geste de protestation :

— Vous êtes encore plus heureuse que vous ne pourriez l'être après les... folies de votre père. Vous avez chez moi un asile et du pain, ce qui aurait bien pu vous manquer; remerciez-en Dieu.

— Remerciez aussi votre généreuse tante, me souffla M. Gohin assez haut pour être entendu de tout le monde.

Ma tante lui fit un signe amical de la tête et reprit son petit discours avec le même sang-froid.

— Si je vous avais trouvée résignée à votre deuil, Nicette, je vous aurais épargné le récit des... malheurs, ah ! quand je dis malheurs !... Enfin, oui, il faut que je vous apprenne par quels chemins de traverse il vous aurait probablement con-

duite.

— O ma tante... dites-moi toute la vie

de mes parents. je vous en supplie.

— Je vous demande pardon, monsieur Gohin, de répéter devant vous une vieille histoire que vous savez par cœur.

— J'écoute toujours avec plaisir quand vous parlez, ma chère demoiselle, soupira M. Gohin.

— Quand ma sœur Eugénie — la pauvre petite n'avait pas vingt ans, c'est son excuse — s'entêta dans son fatal projet de mariage avec M. Brun, celui-ci avait une occasion superbe, unique, de se faire une position. Il s'agissait tout simplement de reprendre le fond de droguerie que M. Grisard, notre père, faisait valoir, rue des Lombards, et que son âge lui faisait désirer de céder à un genre. Outre la dot de ma sœur, toutes facilités de paiement lui auraient été données. En quelques années, sa fortune était faite. Ah ! bien oui ! vous n'imaginez pas ce qu'était M. Brun ? Un rêveur, ma chère, un poète, un songe creux qui rimait tout le long du jour en affirmant à sa malheureuse femme qu'on allait lui payer lui payer ça des milliers de francs. Ça !... ça ne se vendit pas. Que voulez-vous, je vous le demande, qu'on fit des rêveries écrites de ce cerveau malade ?

— Mais on pouvait en faire un livre, hasardai-je.

— Un livre ! allons donc, reprit ma tante dédaigneusement... et d'ailleurs un livre, la belle affaire, vraiment ? Il était encore temps — non pas de reprendre le commerce de mon père qui venait de le vendre assez mal — mais de trouver un emploi, s'il eût voulu. Je ne sais quel faiseur de journaux réclamait sa plume, cela lui allait mille fois mieux. Il allait enfin être connu, être apprécié, se faire

une place dans les lettres, comme il disait. Le reste de la dot de ma sœur passa à fonder un nouveau journal. Savez-vous, ma chère, combien il eut d'abonnés ?

— Non, ma tante, dis-je, terrifiée.

— Il en eut dix-neuf ! Et savez-vous combien il en parut de numéros ?

La question était faite d'un ton si menaçant que je courbai la tête.

— Il en parut quinze ! Puis il s'effondra dans l'oubli. Votre père avait ruiné sa femme et sa fille. Comprenez-vous, maintenant ?

— Je commence, ma tante. Mais parlez-moi encore de mes parents.

— Le reste n'est guère réjouissant, allez, ma fille. Ma sœur, ruinée par un gracieux papier, mourut de chagrin. M. Brun se jeta dans des spéculations bizarres de journalisme, échoua dans toutes, frappa à toutes les portes littéraires et fut repoussé partout.

— Il avait du talent, cependant, n'est-ce pas ? m'écriai-je avec une naïve assurance.

— Qui le sait ? le résultat ne l'a pas prouvé... et pourquoi le pensez-vous ?

— Parce qu'il avait un grand front intelligent, triste, et l'air d'un homme plus découragé que nul.

— Hé !... hé !... pas mal observé, cette petite Nicette, grommela M. Gohin derrière moi.

Mlle Séraphine me regarda d'un air mécontent.

— Eh bien ! puisque vous observez si bien, ma chère, vous avez pu vous convaincre qu'il était pauvre comme Job, malgré tout son talent.

— Oh ! oui.

— La succession de mon père, — part

qu'il avait écornée d'avance — passa à payer des dettes. Sa misère grandissait tant et tant que pour vous faire élever, il dut se résigner enfin à entreprendre une chose saine, à travailler pour tout de bon... Car, vous n'espérez pas me faire croire qu'aligner des vers et brocher un journal ce soit travailler ?

— Ah ! par exemple, non, murmura M. Gohin.

— M. Brun se mit commissionnaire en vins. Il y gagna de quoi vous tenir chez les demoiselles Legrand et ne pas mourir de faim.

— Pauvre père !

— Bref, cela a duré quelques années...

Vous sentez bien que mon beau-frère avait trop de torts envers sa famille pour oser me venir voir; mais il m'écrivait et me parlait de vous. Naturellement je ne lui répondais pas, mais je ne vous perdais pas de vue. Enfin, cette pitoyable existence s'est terminée la semaine dernière, sans que j'aie pu être avertie à temps.

Je ne trouvais qu'un mot, le même, pour répondre à ce récit douloureux :

— Pauvre père ! répétais-je.

Mais si ma tante croyait avoir tari mes larmes en me racontant cette triste odyssée, elle se trompait grandement. Je retendis mes sanglots en appuyant mon mouchoir sur mes lèvres serrées et mon cœur saignait en dedans.

Mlle Grisard se renversa dans son fauteuil en poussant un tel soupir qu'il menaçait de rompre le solide rempart de sa taille de drap noir.

— Ces souvenirs vous sont mauvais, mademoiselle Séraphine, vous êtes trop sensible, dit la voix mielleuse de l'homme